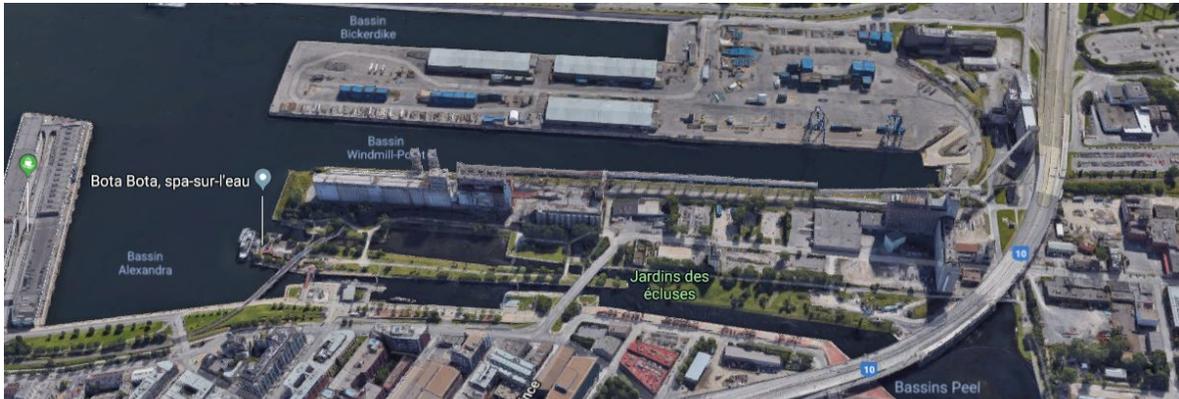


PRÉAVIS DE PRINCIPES 2018/01 : SITE DE LA POINTE-DU-MOULIN (WINDMILL POINT)

Note : Héritage Montréal formule ce préavis de principes afin d'exprimer les valeurs, les enjeux et les opportunités que l'organisation entrevoit pour un site, en tenant compte de ses préoccupations en matière de patrimoine, d'aménagement et de développement urbain. Tel document expose notre compréhension et notre appréciation du site, son contexte, ses dimensions patrimoniales et le génie du lieu afin d'encourager la réalisation de projets de qualité, qui en soient respectueux, les mettent en valeur et les enrichissent. Il résulte de réflexions de la permanence et du Comité Patrimoine et Aménagement (COPA) d'Héritage Montréal et se fonde sur l'expérience accumulée depuis plus de 40 ans par l'organisme en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine, du paysage, de l'aménagement urbain et des milieux de vie.

Le site



Le site de la Pointe-du-Moulin considéré est formé par le territoire délimité à l'est par le bassin Alexandra, à l'ouest par l'autoroute Bonaventure, au sud par la rue de la Commune et au nord par le bassin de la Pointe-du-Moulin. Il comprend notamment l'embouchure du canal de Lachine, le parc des éclusiers, les complexes industriels du Silo 5, de la minoterie Ogilvie et de la Canada Malting, ainsi que les silos Rozon et l'ancienne station de pompage Riverside.

Statut et désignation

Fédéral : - inclus dans le périmètre du Lieu historique national du Canal-de-Lachine (1929)
- Silo 5 désigné édifice reconnu du patrimoine fédéral (1996)

Provincial : quai de la Pointe-du-Moulin en partie inclus dans le site patrimonial déclaré du Vieux-Montréal (1964)

Municipal : ensemble d'intérêt industriel identifié au plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (2004)

Intérêt et interventions d'Héritage Montréal pour le site

- Années 1970 : soutien et participation aux efforts pionniers de mobilisation citoyenne et de réflexion sur l'avenir du Vieux-Port et sur le canal de Lachine ;
- 1983 : production de deux expositions sur le réaménagement d'anciens secteurs portuaires et sur le patrimoine industriel pour un congrès international ;
- 1996 : obtention du maintien du Silo 5 par les autorités portuaires ;
- 2006 : obtention des propriétaires que l'enseigne *Farine Five Roses* soit maintenue, restaurée et réactivée ;
- 2010 : organisation de visites publiques du Silo 5 et de la Pointe-du-Moulin en collaboration avec la Société immobilière du Canada ;
- 2011 : adoption d'une résolution spécifique sur la mise en valeur de la Pointe-du-Moulin par l'assemblée générale d'Héritage Montréal, considérant la valeur de ce site comme « ensemble patrimonial et témoin du rayonnement historique de Montréal comme porte du continent et port d'exportation international ».

Les 5 dimensions patrimoniales du site

Construite : vaste ensemble intégré de génie civil et industriel (site-machine imposant et remarquable); ouvrages souterrains, chemins de fer et constructions.

Paysagère : deux repères dominants : le Silo 5 et l'enseigne *Farine Five Roses* ; étendue et taille des bâtiments et équipements industriels uniques et prépondérants dans le paysage du Vieux-Port ; vues sur et depuis le site.

Mémoirelle : toponymie faisant référence aux moulins construits par les Sulpiciens (Pointe-du-Moulin(-à-Vent), rue Mill) ; évolution des usages à travers le temps (lieu de production et de manutention, carrefour intermodale, parc urbain); souvenirs des métiers et savoir-faire des ouvriers.

Archéologique : potentiel archéologique important.

Naturelle : présence de l'eau (bassin, canal, fleuve) aux contours naturels modifiés au fil du temps et des usages ; un couvert végétal plus récent.

Contexte actuel

En 2017-2018, trois annonces d'importance pour le site de la Pointe-du-Moulin ont été faites :

- La Société immobilière du Canada, principal propriétaire de la Pointe-du-Moulin, a publié pour consultations un nouveau projet de Plan directeur du Vieux-Port, intégrant dans son périmètre le site de la Pointe-du-Moulin. Ce Plan prévoit d'en faire un lieu de destination par l'aménagement d'un belvédère au sommet du Silo 5 et d'une promenade des convoyeurs, et par le développement d'un pôle multifonctionnel (institutionnel, commercial, bureau, résidentiel), tout en révélant l'histoire du lieu ;
- Parcs Canada a mené un exercice de planification pour mettre à jour le plan directeur du canal de Lachine ;
- CDPQ Infra a confirmé l'implantation d'une station du futur Réseau Express Métropolitain à proximité du site.

Orientations principales

Ce qu'Héritage Montréal considère important

- Maintenir la prédominance des deux points de repère (enseigne lumineuse *Farine Five Roses* et tour de l'élévateur B-I du complexe du Silo 5) sur le site et son paysage ;
- Garantir un accès public au site, sur un plan tant horizontal (sur l'ensemble du périmètre identifié du site) que vertical (dans le Silo 5) ;
- Maintenir et valoriser le caractère de « site-machine » de la Pointe-du-Moulin en tant qu'élément fondateur de son identité ;
- Respecter l'intégrité du site en tant qu'ensemble.

Enjeux <i>Ce qui intéresse Héritage Montréal</i>	Opportunités <i>Ce qu'Héritage Montréal entrevoit comme possibilités</i>
Connaissance et mise en valeur <ul style="list-style-type: none"> • Transmission de l'identité du site ; • Compréhension et lisibilité de l'ensemble du site considérant la juxtaposition de constructions et d'équipements d'époques différentes ; 	Connaissance et mise en valeur <ul style="list-style-type: none"> • Rétablissement d'un carrefour d'activités multifonctionnel ; • Interprétation et animation du site, de son histoire et de ses différentes valeurs patrimoniales en vue de communiquer la complémentarité dynamique de ses composantes ;
Aménagement et paysage <ul style="list-style-type: none"> • Intégration aux démarches de planification du Vieux-Port et du canal de Lachine, ainsi qu'avec les quartiers environnants ; • Valorisation des vues sur et depuis le site ; • Relation avec la composante naturelle de l'eau ; • Intégrité physique du site et de ses équipements bâtis et souterrains ; • Intégration de la voie ferrée dans le redéveloppement du site ; • Place accordée à l'ancienne station de pompage Riverside dans la valorisation du site. 	Aménagement et paysage <ul style="list-style-type: none"> • Animation de la rue Mill entre le Vieux-Port et Victoria Town ; • Renforcement du parcours riverain entre le Vieux-Port et le canal de Lachine ; • Installation d'un ascenseur public dans le Silo 5 ; • Création d'une promenade périphérique au pourtour du site ; • Amélioration et déploiement des espaces publics du site, notamment le parc des éclusiers et le parc de la Pointe ; • Réhabilitation du Silo 5, de ses bâtiments et de ses équipements ; • Installation de passerelles d'observation pour valoriser la présence du chemin de fer et le passage des trains ; • Intégration des activités des Forges de Montréal dans la revitalisation récréoculturelle du Vieux-Port.